



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 2 mars 2016



J – 5

avant EU Sequana 2016

L'exercice EU Sequana 2016, qui vise à se préparer au risque inondation, se tiendra du **7 au 18 mars prochains** sous le pilotage du Secrétariat général de la Zone de Défense et de sécurité de la préfecture de police de Paris. Cette simulation grandeur nature sera « *une occasion formidable pour rassembler tous les acteurs concernés par ce risque majeur* », selon Jean-François Carenco, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et Michel Cadot, préfet de police.

Le risque inondation : premier risque naturel en Île-de-France Le risque inondation est le premier risque naturel majeur en Île-de-France, région-capitale qui héberge 12 millions d'habitants, 1/3 de l'activité économique française et les principaux lieux de décision politiques et économiques. Une crue de type 1910 (crue centennale de référence) aujourd'hui causerait jusqu'à 30 milliards d'euros de dommages directs et aurait des répercussions à plus long terme sur la croissance économique, le fonctionnement des infrastructures franciliennes et le cadre de vie des habitants. Si une crue est inéluctable, les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers sont néanmoins en mesure d'adopter des mesures de protection et de prévention.

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiege.joly@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91

EU Sequana 2016 : un test grandeur nature EU Sequana 2016 constitue le premier exercice zonal européen de gestion de crise simulant une crue centennale de la Seine en Île-de-France. Bénéficiant d'un soutien financier de la Commission européenne, l'exercice va mettre en lien 90 participants franciliens, opérateurs publics et privés mais également européens (Espagne, Belgique, Italie, République Tchèque) dans le cadre d'un exercice d'une ampleur extraordinaire qui permettra de tester :

- la coordination des différents acteurs de la gestion de crise ;
- les chaînes de commandement ;
- la mise en œuvre de certains plans de secours ;
- le déploiement des moyens sur le terrain ;
- pour chaque opérateur, tout ou partie de son plan de continuité d'activité.